

ELECTRIQUE



Je réserve ma formation

SATISFACTION : 79,69%

CODE FORMATION : FELC010

**Habilitation électrique initiale : opérations d'ordre non électrique (Bo-Ho-HoV)
pour les exécutants ou chargés de chantier**



1 Jour / 7 H

☐ INTER ☐ INTRA 1 à 12 participants ☐ PRESENTIEL Horaire de 9H à 17H

Public :

- ☐ Tout personnel chargé de réaliser ou superviser des opérations d'ordre non-électriques dans des zones à risque électrique

Prérequis :

- ☐ Aucun

Modalité d'évaluation :

- Evaluation théorique sous la forme d'un QCM
- Evaluation pratique par mise en situation
- Avis et titre d'habilitation pré-rédigé.
- Attestation individuelle de fin de formation

Objectifs :

- Connaître la réglementation en matière de sécurité électrique, les instructions et les consignes associées.
- Assurer des opérations d'ordre non-électrique en toute sécurité.

Programme :

Partie Théorique :

Les grandeurs électriques de base
La production et l'utilisation de l'électricité
Les mécanismes d'électrisation, le court-circuit, effets physiologiques du courant sur l'homme, causes d'accidents, facteurs humains et matériels
Domaine de tension BT/HT et zones d'environnement à risques électriques, les prescriptions, le balisage.
Les symboles d'habilitation électrique, les différents acteurs, les limites
Documents applicables, titre d'habilitation
Réglementation en vigueur, la norme NF C18-510
Moyens de protection collective et individuelle
Matériels et outillages appropriés, risque issue de la manipulation.
Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique, incendie électrique
Evaluation du risque électrique et application des mesures de prévention

Application des procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique
Evaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées
Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité, savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique

Partie Pratique : Chargé de chantier(*) Bo/Ho/HoV

Citation des documents applicables et leur utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers,...)
Limites de l'habilitation visée et évaluation des risques liés à cette situation
Mise en place et organisation de la zone de travail
Surveillance du chantier

(*) : Cette partie pratique (chargé de chantier) fait l'objet d'un complément de 0,5j.

Partie Pratique : Exécutant Bo/Ho/HoV

Identification des domaines de tension BT/HT et les installations ou ouvrage
Identification des environnements à risque électrique et leurs limites
Identification des différents acteurs, et habilitations
Caractérisation de la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages et moyens de protection collective associés
Détermination du matériel et outillage approprié et des préconisations à son utilisation

! Durée de validité

Habilitation valide pour 3 ans, recommandation de la norme NF C 18-510

Moyens pédagogiques :

- Démarche participative et active
- Exposés démonstratifs
- Mises en situations pratiques
- Support pédagogique remis au stagiaire

Formateur(trice) :

La formation est délivrée par un(e) consultant(e) spécialisée en prévention des risques électriques et conseil aux entreprises.